
L'ASILE D'AUXERRE ET LES ALIÉNÉS DE L'YONNE.

Par M. le D^r RENAUDIN.

(Séance du 14 Avril 1861).

MESSIEURS,

Au moment où vous me faisiez l'honneur de m'admettre à prendre part à vos travaux, j'ai senti que j'avais beaucoup plus à profiter de vos lumières qu'à fournir un modeste contingent à votre bulletin déjà si riche en savantes recherches. Nouveau venu dans ce département, je ne puis vous offrir aucune notice sur le passé. Peu versé dans les sciences naturelles, je dois laisser à de plus compétents le soin d'étudier la structure intime de votre sol et la diversité des produits qu'on y rencontre. Je devrais donc garder un prudent silence, si une interprétation un peu large, non de vos statuts, mais de votre devise ne me permettait de venir faire diversion à vos préoccupations habituelles. Cependant, comme il ne m'est possible de puiser qu'à une seule source, on se demande au premier abord en quoi la folie se rattache à vos savantes recherches ? Un asile d'aliénés, Messieurs, quoiqu'en dehors du monde, est cependant une expression raccourcie de ce monde, et, de même que les ruines vous conduisent à la connaissance de certaines civilisations éteintes, de même la folie est souvent pour nous un guide sûr pour arriver à la connaissance exacte des hommes.

L'asile d'aliénés est en général peu connu dans son essence intime. Les uns n'y voient qu'un lieu de séquestration à l'usage des fous furieux ; pour d'autres, c'est un assemblage plus ou moins harmonique de bâtiments. Quelques-uns ne voient que ce qu'il a coûté ou n'envisagent cette partie de l'assistance que comme une lourde charge imposée au contribuable, et cependant l'asile a grandi et s'est développé partout, malgré les luttes les plus vives et malgré l'obligation d'être souvent le seul de son avis.

Ce qui a surtout contribué à ce résultat, c'est que la loi du 30 juin 1838 a non seulement eu pour but de créer un service, mais a, en réalité, constitué la virtualité d'une institution complète dont l'évolution a soulevé et soulève encore des questions du plus haut intérêt. Ce n'est pas en une semblable occasion que je puis prétendre vous en exposer la solution ; mais j'aurai atteint mon but si, par quelques aperçus sommaires, je parviens à vous intéresser à l'asile de ce département.

Le mode de fondation des établissements d'assistance varie suivant les temps et les lieux. Dans un pays voisin, quand le besoin d'une institution de ce genre se fait sentir, une société d'actionnaires se constitue, de nombreuses souscriptions affluent de toutes parts, et non-seulement on élève des constructions, mais on s'attache en outre à doter l'institution. Avant 1789, c'était également par la charité privée qu'on arrivait, en France, à créer les institutions hospitalières dont les dotations exonèrent aujourd'hui les budgets communaux d'une charge qui serait bien lourde. C'est par exception que les établissements d'aliénés ont surgi sous l'empire de ces conditions. Aussi la loi, rendue à une époque où la charité privée aurait été insuffisante, n'a eu d'autre moyen d'exécution que

l'impôt, autre mode plus régulier et plus sûr de souscription. C'est ainsi qu'est né l'asile d'Auxerre remplaçant l'ancien hôpital général. Vous connaissez tous cet établissement sous le rapport de ses proportions grandioses; des voix plus éloquentes que la mienne vous ont entretenus, sans doute, de sa valeur comme produit de l'art architectural; aussi n'est-ce pas à ce point de vue que je veux vous en parler. C'est sur les conditions de sa vitalité que je vais appeler un instant votre attention.

Cette institution, essentiellement départementale en raison de son origine, constitue par son organisation légale une sorte d'autonomie administrative dont l'existence et la marche sont soumises à des règles précises calquées sur celles qui régissent l'administration des communes. Des questions du plus haut intérêt s'y agitent et si les chiffres des budgets sont renfermés dans des limites assez restreintes, il n'en faut pas moins que les dépenses et les recettes soient en équilibre, que les ressources ne soient jamais au-dessous des besoins, et que ces besoins soient moins calculés dans leur expression actuelle que dans la moyenne résultant d'éventualités qui ont préoccupé de tous temps les économistes. Si, dans les autres administrations et dans les administrations communales, on ne se préoccupe que des intérêts du corps collectif et de ses besoins généraux, l'asile étend beaucoup plus loin sa vigilante sollicitude. Ce sont toutes les circonstances de la vie de ses administrés qu'il embrasse; il entre dans tous les détails de leur hygiène privée, et régulateur de tous leurs actes, il les protège contre leurs propres écarts. Mais ce qui caractérise surtout le progrès de l'administration moderne, c'est l'emploi intelligent des forces vives que renferme cette communauté *sui generis*. Destructeur quand il est en cellule, notre malade

est un agent de production quand il est convenablement dirigé; et, envisagé sous ce point de vue, l'asile emprunte alors quelques caractères d'une colonie dont tous les éléments s'entraident au profit non seulement de l'ensemble, mais encore et surtout de celui du bien-être individuel. Le travail est donc dans un asile une condition essentielle de la vie de ses habitants, mais il emprunte à la nature de ces habitants certains caractères qui lui donnent une physionomie spéciale. Il est en même temps volontaire et obligatoire et, chose digne de remarque, cette attraction pour le travail est tout à fait désintéressée; nul ne s'inquiète de ce qu'il gagne, chacun accepte ce qu'on lui donne, et le zèle déployé dans l'action est indépendant du mobile ordinaire qui stimule dans le monde.

Ce n'est pas ici que je puis établir un parallèle entre ce régime et celui dont vous n'avez pas perdu le souvenir. Entre l'ancien hôpital général et l'asile d'Auxerre, il y a toute la différence du principe d'administration. La direction médico-administrative a élevé l'aliéné à la dignité de malade, et pratiquant la véritable charité, elle a vu des hommes là où l'on n'envisageait que des êtres dégradés par une fureur continuelle. C'est grâce à l'unité d'action d'une autorité intelligente que la réforme s'est accomplie et se continue, et il est aujourd'hui constant que la science seule est capable d'inspirer et de vivifier le véritable esprit de charité; de même que c'est dans la science médicale seule qu'on puise les vrais principes d'une administration régulière et intelligente. Ce n'est pas, en effet, au hasard qu'on peut harmoniser tous les détails de cet ensemble dont la régularisation constitue un corps complet de doctrines légalisées par les instructions de l'autorité ministérielle à la direction de laquelle les asiles d'aliénés sont soumis.

La population d'un asile comprend aujourd'hui toutes les classes de la société, et au moment où cesse forcément l'intervention de la famille, nous voyons se manifester celle de l'assistance publique à laquelle participent le département et les communes dans des proportions fixées par le Conseil général. On avait cru pouvoir autrefois poser des limites à cette assistance, mais depuis quelque temps ces limites sont de beaucoup dépassées, et comme, chaque année, il se manifeste une nouvelle augmentation, on se demande avec raison quelle peut être la cause de cette recrudescence que la statistique nous représente comme constituant un fait général dans la plus grande partie de la France.

C'est par là, Messieurs, que l'étude de la folie nous oblige à examiner le mouvement social à l'évolution duquel nous assistons, à pénétrer les mystères de cette lutte dont le résultat suprême doit être un progrès, mais qui, comme tant de batailles mémorables, cache derrière elle des morts et des blessés. Nous ne devons pas nous le dissimuler, le milieu dans lequel nous vivons a subi d'heureuses transformations, l'émancipation intellectuelle a poussé de profondes racines ; mais l'équilibre des sentiments s'est rompu, il faut une spontanéité plus énergique, une course plus rapide pour arriver en temps utile, les rangs se pressent, les chûtes se multiplient et l'asile d'aliénés est devenu le refuge où vont s'abriter, tant ceux qui n'ont satisfait qu'à une partie de la course, que ceux qui, arrivés au but, ont succombé épuisés par une trop grande dépense de force. Si, au commencement de ce siècle, le sentiment de la personnalité, soutenu par une vive expansion des sentiments affectifs, a produit ces monomanies, expression exagérée de puissantes convictions qui obéissaient à un irré-

sistible entraînement, nous voyons au contraire aujourd'hui dans nos malades l'expression d'une profonde lassitude, d'un épuisement prématuré. On marche en avant parce qu'une force supérieure précipite le mouvement, mais on tombe avant d'arriver au but et notre asile devient une étape forcée dans la vie, quand il ne marque pas une halte définitive dans la carrière. Tandis qu'autrefois le délire exprimait un élan trop prononcé et constituait pour ainsi dire une affirmation exagérée, nous le voyons aujourd'hui caractérisé par une dépression profonde, par le doute, le désespoir. Autrefois on croyait trop, on ne croit peut-être pas assez aujourd'hui ; plus l'existence se matérialise, plus on sacrifie au besoin d'acquiescer et plus on succombe facilement à la moindre déception. La crainte de perdre est la contrepartie du désir de gagner. On arrivait autrefois au délire par le mirage de ce qu'on espérait, on délirait parce que l'on croyait à la réalité de ce mirage. On succombe maintenant à l'illusion de la peur, à l'angoisse du désespoir. La foi religieuse, l'amour de la patrie, une affection profonde, ont eu leurs représentants dans nos asiles ; mais aujourd'hui on dirait que ces passions ardentes sont une ruine d'un autre âge ; le doute anxieux, l'avare égoïsme, l'épuisement du libertinage sont les prédispositions les plus fréquentes. Ainsi, malgré le triomphe de la raison, malgré les progrès du bien-être matériel, et surtout malgré la subordination des sentiments affectifs aux calculs de la vie réelle, le nombre des aliénés s'est accru et les prévisions d'une première fondation ne sont plus maintenant au niveau de besoins sans cesse croissants. On a bien pu, au début, nier ces besoins, leur attribuer des causes incidentes et opposer quelques remèdes empiriques à leur brusque manifestation ; mais il faut aujourd'hui se rendre à l'évidence et comprendre qu'on ne saurait *à priori*

fixer l'effectif d'un asile sans tenir compte des sources auxquelles il doit s'alimenter. D'une part, le nombre des aliénés s'est accru, d'autre part ils deviennent chaque jour de plus en plus des corps étrangers au milieu des mouvements de la société, et plus nous marchons, plus l'isolement devient une nécessité absolue. C'est une question de sécurité avec laquelle on ne peut pas marchander. Cela est si vrai que chaque jour les journaux nous révèlent des faits démontrant jusqu'à l'évidence que loin d'avoir été abusive, l'assistance est encore restée en deçà de ses obligations. On ne saurait donc, dans de semblables conditions, imposer à l'effectif d'un asile une limite absolue, ou le fonder d'après des distinctions symétriques bientôt démenties par l'expérience.

Les bases de l'administration d'un établissement de ce genre ne dépendent pas d'un effectif arbitrairement posé *a priori*. Elles répondent à des indications générales, et la part que chaque individualité doit y prendre est d'autant plus forte que le nombre de ces individualités est plus restreint. De même que la commune rurale, peu peuplée, est dans une infériorité marquée vis-à-vis d'une commune urbaine, de même aussi dans un petit asile l'administration sera moins parfaite ou plus dispendieuse que dans un établissement plus important. Aussi, tout en admettant qu'on peut assurer la prospérité d'un petit asile en le dotant d'un prix de journée suffisant, nous pensons qu'il y a tout avantage à favoriser le développement d'un effectif plus élevé qui, en rendant l'assistance moins onéreuse, permet d'en faire jouir un plus grand nombre.

Si les aliénés étaient des unités homogènes, la question de l'effectif ne serait qu'accessoire, mais il ne saurait en être ainsi depuis qu'on a profondément modifié le système re

trictif auquel on les soumettait autrefois. La vie commune a sur la vie cellulaire d'immenses avantages, mais c'est à la condition qu'il n'y ait aucune confusion entre les éléments qui la constituent. L'agité et le tranquille ne peuvent se trouver ensemble. On ne saurait confondre celui qui a reçu une certaine éducation avec d'autres natures incultes, et l'invalidé de l'aliénation mentale doit être séparé de celui chez lequel existe encore une réaction intellectuelle. Les affections incidentes, contagieuses ou non, les paralytiques, les épileptiques, forment autant de catégories distinctes. Chaque groupe exige une surveillance et des soins spéciaux, et c'est à la condition de n'être pas au-dessous de certaines limites que ces différents groupes peuvent être installés dans leurs conditions normales. C'est la somme de ces *minima* qui constitue le *minimum* d'effectif nécessaire pour que le service puisse être organisé dans des conditions moins onéreuses. Mais, est-ce à dire pour cela qu'on doive à priori considérer ce *minimum* comme un lit de Procuste ? Non, certainement. Quand une ville s'étend, son administration se met au niveau des nouvelles exigences. Il doit en être de même d'un asile qui, comme toutes les autres institutions, a des progrès à accomplir.

L'asile renferme les deux sexes ; c'est un avantage économique très-précieux qu'on regrette dans les établissements fondés sur la spécialité de l'un des sexes. Mais c'est ici que la symétrie cesse, et que surgissent partout des indications nouvelles. Les femmes figurent en général pour 56 p. 0/0 dans l'effectif d'un grand nombre d'asiles et si, dans la division des hommes, l'uniformité de la discipline finit par effacer bien des nuances, celles-ci persistent chez les femmes qui réclament impérieusement une classification bien tranchée.

C'est tout à fait l'image de ce que nous observons dans le monde. Les femmes y sont impitoyables à l'endroit des catégories, et c'est en vain qu'on voudrait essayer d'y effectuer certains rapprochements. L'individualisme y est porté à son extrême puissance, et ce que nous entendons dans l'asile à ce sujet est le reflet de ce qui se dit au dehors.

L'existence de la ville diffère essentiellement de celle de la campagne ; aussi ne devons-nous pas être étonné de ce que dans la première, la proportion des aliénés soit plus forte que dans la seconde, et c'est là surtout que le contingent de femmes est prédominant. Auxerre et Sens le disputent sous ce rapport à des cités plus peuplées, et, dans la première de ces villes on constate que la population viticole, proprement dite, n'a pas de représentant parmi nos malades. L'influence de la ville rayonne, et ses alentours fournissent plus d'aliénés au fur et à mesure qu'on se rapproche du centre. Il est des communes qui jouissent d'une immunité parfaite, il en est d'autres au contraire qui sont rudement éprouvées. Ces faits généraux semblent accuser une cause générale et cependant, quand nous étudions chaque cas particulier nous ne voyons au premier abord aucune circonstance qui rattache ces individualités à une condition de causalité commune. Mais, pour peu qu'on entre plus avant dans l'étude de la pathogénie, on ne tarde pas à soulever le voile qui cache ces données essentielles de l'étiologie.

Ce n'est pas ici, Messieurs, que j'irai dérouler sous vos yeux le tableau des causes multiples dont la folie peut être la conséquence ; mais j'ai tout lieu de croire qu'il peut y avoir quelque utilité à vous faire connaître les principales phases de l'évolution de cette maladie. Je vous ai dit plus haut les pro-

grès que l'individualisme faisait chaque jour et nous en avons une preuve évidente dans la difficulté croissante des rapports sociaux. On s'isole, soit pour ne faire aucune concession à ses semblables, soit pour éviter des frottements pénibles et, quand quelque lutte se déclare, on croit s'être justifié en disant : c'est mon caractère. Ce mot, à l'aide duquel on croit tout excuser, est l'expression d'un fâcheux symptôme et nous conduit à reconnaître dans la première éducation une lacune d'autant plus regrettable qu'il y aurait à combattre des prédispositions natives plus nombreuses.

L'hérédité, dont l'influence se manifeste chaque jour davantage, consiste moins dans la transmission de toutes pièces d'une maladie organisée, que dans celle de prédispositions dont l'évolution latente dans le premier âge constitue plus tard la condition primitive de causalité. Il est des enfants que l'on gâte, il en est d'autres qu'on néglige ; les premiers deviennent irritables, les seconds se laissent aller sur la pente de la brutalité ; qu'une passion surgisse avec quelque énergie, qu'une déception cruelle mette obstacle à la volonté, une lutte s'engage avec le milieu ambiant, et comme la partie est inégale, l'aliénation mentale couronne la défaite, parce qu'on n'a pas su que, pour aspirer à commander aux autres, il faut d'abord se commander à soi-même. Etudiez tous les aliénés qui se présenteront sous vos yeux, remontez aux antécédents primordiaux de leur existence et vous arriverez presque toujours à constater ce point de départ, c'est-à-dire, l'absence de discipline de la sensibilité et de la réaction. On a, dans la jeunesse, confondu le caractère avec ses écarts, on a laissé s'acclimater ces originalités, inoffensives au premier abord, mais devenues plus tard d'autant plus dangereuses que la vie est plus difficile. Deux faits essentiels viennent à l'appui de

cette appréciation. Parmi les causes qui sont signalées dans nos relevés statistiques, nous trouvons l'ébriété chez les hommes et les contrariétés domestiques chez les femmes ; ce sont les éléments pathogéniques dominants qui nous représentent le mieux le développement maladif de ce caractère primitif qui conduit au crime dans bien des cas, qui, dans d'autres, aboutit à la folie et, qui toujours, est un fléau, soit pour celui qui n'a pu le vaincre, soit pour ceux qui doivent le subir.

On peut partager les aliénés en deux grande catégories : les uns sont fatalement arrivés à la folie, en vertu des lésions ou des imperfections de leur organisation première, ou bien par des lésions accidentelles qui ont porté une grave atteinte à leur innervation. C'est le cas des nombreuses intoxications nerveuses qui sont aujourd'hui beaucoup mieux connues qu'autrefois ; ces cas se rencontrent presque toujours dans la même proportion ; d'une époque à une autre il y a des nuances de symptomatologie, suivant la constitution médicale du moment, mais c'est un contingent fourni par l'imperfection humaine, comme celui de tant d'autres infirmités qu'on retrouve en tout temps et en tous lieux. Nous rencontrons dans une seconde catégorie les cas de folie que nous pourrions presque regarder comme volontaires, en les envisageant à leur point de départ, et c'est précisément dans cette catégorie que se manifestent les recrudescences.

Cette donnée qui nous permet d'apprécier l'étiologie générale de l'aliénation mentale, n'est pas moins utile pour en faire comprendre la pathogénie, surtout quand notre attention se fixe sur quelques faits qui paraissent caractériser plus spécialement notre époque. Le suicide n'est pas rare chez les enfants, et la période de la puberté est peut-être plus difficile à traverser aujourd'hui qu'autrefois ; l'évolution pubère est le

signal de la folie dans un grand nombre de cas : on y signale des accès de manie, des perversions malades ou un arrêt de développement, et, chez les femmes surtout, on voit reparaître à l'âge critique les accidents qui ont pu être conjurés dans la première période de la vie ; mais, en admettant que ces accidents soient nés de circonstances fortuites, pourrait-on affirmer qu'une prudente prophylaxie ne les aurait pas prévenus ? Parmi les causes auxquelles on attribue l'évolution de la folie, il en est peu qui aient une spécialité fatale. L'occasion ne naît pas sans la prédisposition, et celle-ci n'arrive à avoir quelque valeur qu'autant qu'on a favorisé son développement. Que d'excentricités qu'on excuse par un tempérament nerveux, comme si ce tempérament ne pouvait pas être soumis à une sorte de discipline. Quand une impression agit sur nous, notre sensibilité native s'en émeut, nous sentons comme il nous est donné de sentir, mais il dépend de nous de réagir et, si nous nous égarons dans cette réaction, c'est que nous n'avons pas été vigilant ou que nous n'avons pas pris l'habitude de l'être. La force morale est souvent une qualité primitive, mais souvent aussi elle s'acquiert par l'éducation, et les braves par habitude sont peut-être plus nombreux que les braves par instinct.

Ces considérations nous conduisent enfin à constater dans l'aliénation mentale deux périodes essentielles ou deux modes successifs de manifestation qu'on a généralement confondus et qu'il est important de distinguer. On ne reconnaît en général l'aliéné qu'aux propos incohérents qu'il profère et c'est surtout là-dessus que le juge fonde son appréciation dans l'interrogatoire préliminaire à l'interdiction. Mais on oublie que cette particularité n'est que la mise en scène du délire sans être le délire lui-même, lequel existait bien avant

cette manifestation. Pour nous en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil sur les types qui s'offrent à notre observation.

Esquirol est le premier qui ait fait luire la lumière sur cette importante question et, malgré les attaques de quelques novateurs modernes, son œuvre, fondée sur l'observation psycho-somatique, défie les tentatives faites pour la détruire. Peu de mots suffiront pour vous faire partager ma conviction à cet égard. De même que dans les maladies ordinaires, les modifications morbides reflètent les principales particularités de l'idiosyncrasie, en même temps que le degré de tolérance du mal indique le mode du sens émotif, de même aussi, dans l'aliénation mentale, la perturbation de ce sens émotif emprunte ses principaux caractères à l'idiosyncrasie habituelle des sujets. Les types d'aliénation mentale ont donc leur point de comparaison dans les divers modes d'innervation que l'homme nous présente dans l'exercice de sa virtualité.

De même que le régime disciplinaire auquel a conduit la réforme récente des asiles d'aliénés masque au premier abord les variétés protéiformes du délire, de même aussi les progrès de la civilisation tendent à unifier les individualités, de telle sorte que la partie se confond dans le tout. Néanmoins, si nous entrons dans la vie intime de ces individualités, nous ne tardons pas à reconnaître des caractères mieux dessinés dont j'ai à vous indiquer les traits principaux.

Des convictions bien arrêtées, une force de volonté qui ne laisse rien au hasard, la marche assurée vers un but, le discernement dans le choix des moyens, la persévérance dans leur mise en œuvre, la marche progressive vers une nouvelle conquête intellectuelle, l'organisation de cette conquête qui est une étape ou une halte définitive, la coordination de

L'existence autour d'une idée, le développement graduel de cette idée à laquelle toute la vie psychique est subordonnée, tel est le propre des hommes les plus intelligents qui, dans tous les temps, ont plus ou moins fixé l'attention de leurs contemporains, dont quelques-uns même sont assez sortis des voies ordinaires pour qu'on les ait considérés comme des exceptions divines, suivant les uns, malades, suivant d'autres. La prédominance des sentiments personnels, religieux ou affectifs a donné à leur existence un caractère différentiel dont les nuances ont emprunté beaucoup aux mœurs du temps, aux idées de l'époque, ou à la marche des événements. Le savant qui consacre toute sa vie à la recherche des secrets de la nature, l'artiste qui poursuit un idéal, le poète, animé du souffle de l'inspiration, arrivent peu à peu à une sorte d'extase qui les isole du milieu dans lequel ils se trouvent, et qui les fait passer du domaine de la réalité dans celui d'un monde hallucinatoire. L'activité cérébrale absorbe toutes les forces de la vie, et c'est à des cas de ce genre que s'applique ce dicton si connu : la lame a usé le fourreau.

Sans vous présenter ici le tableau des causes qui produisent la monomanie, je viens de vous tracer en quelques mots les traits principaux de ce délire des temps passés où nous constatons tour à tour la prédominance de chaque sentiment. L'amour a régné en maître pour céder sa place au sentiment religieux jusqu'au moment où une transition a mis en relief le sentiment de la personnalité; les monomanies ont dû être fréquentes dans ces luttes suprêmes, et nous nous expliquons pourquoi elles ont presque disparu de nos jours. L'amour est aujourd'hui une exception assez rare : descendu au niveau d'un besoin, il est étouffé sous la spéculation; le sentiment religieux s'est éteint du moment qu'il n'a plus été soutenu par

les sentiments affectifs et le sentiment de la personnalité a modifié ses allures lorsqu'on est arrivé à juger les hommes par ce qu'ils possèdent et non par ce qu'ils valent. On poursuit moins une idée qu'une chose, on se livre au travail en vue du repos et, à la place de ces affirmations puissantes d'autres périodes, nous voyons un mouvement inquiet tout gros de négations. Notre littérature moderne reflète parfaitement cette situation. Loin de moi la pensée de faire acte de pessimisme à l'endroit de notre temps qui est ce qu'il peut être après les secousses violentes qui ont ébranlé la société moderne. Mais la nature des épaves nous fait connaître la violence de la tempête et, tout en reconnaissant le progrès dont la virtualité se développe, je ne dois pas moins constater les ruines qui couvrent le sol. Ainsi, quand autrefois le monomane ne séparait jamais ses richesses imaginaires du titre plus ou moins pompeux dont elles étaient la sanction, nous ne voyons plus aujourd'hui dans notre asile ces princes, ces empereurs qui nous intéressaient jadis par leurs conceptions délirantes plus ou moins ingénieuses. Le mouvement perpétuel ne compte même plus de partisans que parmi les vétérans d'un autre âge et, parmi nos rares monomanes, la conception délirante, bornée à la possession de l'or, ne s'étend même pas à l'usage que l'on peut en faire.

Ces transformations successives, en faisant la part des idées du temps dans le mode des manifestations délirantes, ont précisé la valeur des opinions qui ont été formulées au sujet de l'influence de certaines causes; que n'a-t-on pas dit sur l'influence des préoccupations religieuses? et nous ne pouvons pas encore oublier les précautions extraordinaires préconisées, il y a vingt ans à peine, dans nos asiles, à cet égard. La religion avait la responsabilité de nombreux délires, parce qu'alors les erreurs de perception et de juge-

ment avaient une teinte religieuse qui a presque complètement disparu des cadres de la statistique. L'esprit est occupé ailleurs et, si on peut d'une part mettre ce fait sur le compte de l'indifférence, on peut encore d'un autre côté y voir l'indice d'une de ces modifications insensibles au début et venant tout d'un coup surprendre au moment où on s'y attend le moins. Les tempéraments extatiques ont toujours été peu nombreux, aussi l'exaltation du sentiment religieux n'a jamais fait autant de victimes que la crainte dont, à une certaine époque, on a beaucoup trop abusé comme moyen d'enseignement. La crainte est une impression négative qui a pour résultat une soumission momentanée; mais, elle n'a jamais le pouvoir de créer la foi, et du moment qu'on ne craint plus, il ne reste plus rien d'une contrainte à laquelle les sentiments affectifs n'ont plus de part.

Je l'ai dit plus haut et je dois le répéter ici : plus l'intelligence s'applique à beaucoup amasser, plus on doit voir dominer la crainte de perdre; jadis on craignait beaucoup pour son salut éternel, aujourd'hui c'est pour sa caisse que l'on craint. Le désir de monter n'est pas moins vif, mais la crainte de descendre est un puissant contrepoids; elle empoisonne toutes les joies, elle ralentit tout élan et répand partout une inquiétude qui empêche de jouir du présent et fait redouter l'avenir. On craint moins la damnation éternelle, mais on est tourmenté d'une profonde anxiété pour le solde des différences. Si on ne croit plus avoir rien à démêler avec le diable, on n'entrevoit pas sans terreur l'imminence de la misère. Richesse et ruine, telles sont aujourd'hui les causes qui ont remplacé le fanatisme extatique ou l'hallucination religieuse. Qu'on se livre en grand aux spéculations de la bourse ou

qu'on use ses forces à la culture d'un modeste patrimoine, le substratum est le même et les annales de notre asile sont là pour attester la justesse de cette assertion. Les défaillances sont d'autant plus nombreuses que le but est plus difficile à atteindre et que les forces se sont plus usées à un labeur pénible. Le délire des persécutions trahit sous ses formes variées le principe des préoccupations du jour, tout en montrant que les faiblesses de l'humanité sont toujours les mêmes. On ne croit presque plus qu'un sort a été jeté sur un champ ou sur un troupeau, mais on prétend que le voisin a gâté la semence avec des substances chimiques ou qu'un poison a été introduit dans l'étable ; on ne pense plus au surnaturel mais on n'est pas moins soupçonneux sous l'influence de la crainte. Aujourd'hui l'électricité remplace les Farfadets ; on n'a plus confiance en ceux qui pourraient être un guide sûr, mais on s'abandonne tout entier au charlatanisme ; nul ne peut dire qu'on ait gagné au change. A ces traits généraux vous avez reconnu le lypémanique de notre temps, abattu par un anéantissement stupide, repoussant tout aliment pour ne pas tomber dans la misère ou franchissant la fenêtre d'un deuxième étage pour fuir des assassins qu'il croit à sa poursuite. Un trait caractéristique de la constitution médicale actuelle, c'est que, chez un grand nombre de nos lypémaniques, le délire, de plus en plus négatif, existe sans conceptions délirantes et sans aucune de ces systématisations qui témoignent en faveur d'un reste d'énergie intellectuelle. Le lypémanique subit aujourd'hui la prostration qui l'anéantit sans en rechercher la cause et la réaction qui se manifeste quelquefois est plus instinctive que logiquement déduite de prémisses erronées. La part de l'imagination dans ce délire semble diminuer de jour en jour davantage, et nous le com-

prenons d'autant mieux que les désordres fonctionnels sont plus multipliés et se sont mieux acclimatés dans la constitution. C'est principalement parmi ces malades que l'anesthésie périphérique coïncide avec une exaltation de l'innervation viscérale éveillée aux dépens de l'activité du cerveau. La peau est sèche, aride, en même temps que la calorification y est considérablement ralentie. Les digestions sont pénibles, le refus des aliments est difficile à vaincre, et c'est à peine si quelques purgatifs peuvent stimuler l'inertie de l'appareil digestif. Cette situation est la contre partie de ces convulsionnaires célèbres qui arrivaient à l'anesthésie par l'extase et par la lecture des *Miracles du diacre Paris*; on comprend d'autant mieux combien notre époque diffère de celle où des épidémies choréiques envahissaient des provinces entières.

Nous rencontrons dans le monde un autre type non moins tranché que ceux dont je viens de vous présenter une esquisse sommaire. Labruyère en a tracé un portrait qui de nos jours est encore ressemblant. L'homme incohérent dans ses actes, mobile dans ses impressions, fantasque dans ses allures, inconstant dans ses affections, futile dans ses pensées, remuant et ne se trouvant bien que là où il n'est pas, incapable de fixer son attention, effleurant tout, n'approfondissant rien, indifférent en même temps qu'enthousiaste, écoutant moins ce qu'on lui dit que ce qu'il pense, manifestant une irritabilité difficile et mettant enfin toutes ses excentricités sur le compte de ses nerfs qu'un rien agace : tel est le type du maniaque dont l'état convulsif est une cause de perturbation partout où il se trouve. Quoique ce type ait peu varié depuis que Celse nous en a fait une description exacte, quoique l'excitation incohérente ait toujours les mêmes caractères, on constate

néanmoins que la constitution médicale actuelle influe sur les conséquences de cette perturbation malade. Les accès sont en général moins prolongés, la prostration qui les suit est plus profonde et nous voyons se manifester assez promptement un état chronique, avant-coureur de la démence, dont la paralysie générale est une assez fréquente complication, quand le marasme, sorte de névrorrhagie, n'en est pas la terminaison fatale. La périodicité est fréquemment un caractère essentiel de cette affection et, pendant que le délire du monomane et du lypémaniaque sont continus, la manie nous offre fréquemment des intermittences qu'on prendrait volontiers pour un retour à la raison. La manie, plus peut-être que la lypémanie, emprunte davantage aux lésions fonctionnelles qu'à l'imagination; les métastases y ont une grande part et les anomalies de la circulation y jouent un rôle important. Les douleurs larvées en sont souvent le point de départ, et cette influence pathogénique se révèle surtout dans ces délires instinctifs manifestés par l'incohérence des actes au moment même où la conversation la mieux suivie semble indiquer la raison la plus complète. La prédominance de tel ou tel sentiment, la virtualité intellectuelle, les mouvements passionnés au moment de l'invasion ont une influence marquée sur ces manifestations protéiformes qui tranchent parfaitement sur la permanence symptomatique des deux premiers types.

Il y existe un grand nombre d'hommes dont la pensée est lente et dont la virtualité intellectuelle ne dépasse pas la satisfaction des besoins ordinaires de la vie; d'autres se sont usés de bonne heure et ont escompté leur avenir; les uns et les autres ne prennent point part au mouvement social: ils n'y comptent que comme unités inertes. Ce sont les non valeurs

de la pensée, ce sont nos déments, voués à une existence automatique, sans spontanéité et sans réaction, qui n'oublie rien parce qu'ils n'ont rien appris et chez lesquels l'animalité domine exclusivement. Que le feu sacré se soit éteint ou qu'il n'ait jamais été allumé, c'est une ruine vivante qui n'a rien gardé de son passé, brillant ou obscur, et le dernier degré de cette chute, abîme de tous les sentiments, a pour aboutissant une mort anticipée.

En vous présentant ainsi un résumé succinct des formes de l'aliénation mentale, je vous ai fait voir les caractères essentiels de leur diagnostic en même temps que je les ai rapprochés des idiosyncrasies dont la société se compose, et, en établissant les analogies qui existent entre la folie et la raison, nous dégageons de la symptomatologie de l'affection, tout ce qui, étranger à son histoire, en a constitué le roman dans un grand nombre de cas. En précisant le diagnostic, nous fondons sur sa véritable base la doctrine médico-légale et nous nous rendons un compte plus exact des conditions étiologiques.

Les considérations qui précèdent suffisent déjà pour vous faire comprendre combien était grande l'erreur de ceux qui, regardant l'aliénation mentale comme une maladie sans matière, n'y voyaient qu'une affection primitive de l'âme exigeant plus de consolation que de remèdes ; de là, cet engouement pour ou contre l'intervention religieuse, pour ou contre certaines influences ; de là, ces pratiques exceptionnelles, produisant plus d'étonnement au dehors qu'un bien réel au dedans. Mais aujourd'hui, la réalité des faits et l'observation clinique doivent prendre la place des doctrines conçues *à priori*. L'extase, la stupidité, la convulsion et l'atonie sont les quatre modes d'innervation autour desquels pivotent toutes

les variétés de la folie. C'est à ces troubles de l'innervation que le traitement s'adresse, et c'est parce que ce sont ces troubles qui sont en jeu, que l'isolement ou le placement dans un asile est une condition de ce traitement. Ce n'est donc pas seulement par la crainte d'un danger, qui le plus souvent est plus réel qu'apparent, qu'on doit se déterminer à prendre cette mesure; mais on doit s'y résoudre dans l'intérêt du malade, aussi bien que dans celui de son entourage. Il ne faut pas d'ailleurs se le dissimuler, tout cas d'aliénation mentale renferme la virtualité d'actes dangereux; cette virtualité se développe d'autant plus qu'on s'éloigne davantage du moment de l'invasion, et on court un double risque lorsqu'on retarde l'isolement, celui du danger, d'une part, celui de l'aggravation de la maladie, de l'autre. L'aliéné placé dans un asile se trouve dans un milieu qui lui convient; dans sa famille, au contraire, il se heurte à chaque instant contre des causes nombreuses d'excitation, soit que l'on flatte, soit que l'on contrarie ses penchants ou ses conceptions délirantes. Dans l'asile il rencontre un régulateur qui préside à tous ses actes, prévient ses écarts et le ramène dans la voie des habitudes ordinaires. Comme nous l'avons dit plus haut, c'est le monde en raccourci, moins ses entraînements et ses dangers, avec les conditions essentielles du traitement, c'est-à-dire l'habitation, la surveillance, le régime hygiénique et l'emploi des agents thérapeutiques appropriés aux nombreuses indications.

Cette doctrine est aujourd'hui beaucoup mieux comprise qu'autrefois; les familles d'une part, l'autorité départementale de l'autre, en font une application rationnelle qui a mis au jour les véritables éléments de cette grande question de l'assistance. La statistique de l'année 1860 est là du reste pour

attester ce progrès moral ; 340 aliénés domiciliés dans l'Yonne ont figuré dans l'asile d'Auxerre pendant l'année qui vient de s'écouler. Comme ce département renferme d'après le dernier recensement, 368,878 habitants, c'est une proportion de 1 aliéné sur 1,085 habitants. Dans les villes chefs-lieux cette proportion s'est élevée à une moyenne de 1 sur 436, mais des documents administratifs, évaluant à 160 le nombre des malades restés dans leurs familles, il en résulterait que la proportion, pour l'ensemble du département, serait de 1 aliéné sur 732 habitants. Ce département peut donc être à bon droit considéré comme un des plus riches en aliénés. Ce rapport aussi élevé tient surtout au nombre des femmes qui l'emporte de beaucoup sur celui des hommes, puisque les 340 aliénés se partagent en 143 hommes et 197 femmes ; tandis que le recensement du département accuse une égalité presque complète entre les deux sexes. En présence de ces faits dont la signification se dessine chaque jour davantage, le pays doit se féliciter que les efforts persévérants du docteur Girard, secondés par la munificence départementale, aient concouru à créer dans le département de l'Yonne une institution qui devient chaque jour davantage une nécessité sociale ; mais, tout en constatant le bienfait de cette création, nous ne devons pas oublier que le mal a fait de sensibles progrès, que l'aliénation mentale n'a pas encore dit son dernier mot, et que de nouveaux besoins font naître de nouvelles indications.

Je m'arrête ici, Messieurs, pour ne pas fatiguer plus longtemps votre attention et pour ne pas dévier du but que je me suis proposé en vous faisant cette lecture. Vous faire connaître la physionomie générale de cette curieuse maladie, tant en elle-même que dans ses rapports avec cette agglomération

collective qu'on nomme asile, indiquer ses principaux types, dégager la symptomatologie d'accessoires qui en sont des complications accidentelles, montrer l'étendue du mal pour mieux faire sentir la nécessité de ne pas s'arrêter dans la voie du progrès, telle est, Messieurs, la pensée qui m'a dirigé dans la rédaction de ce travail. Quoique les limites dans lesquelles j'ai dû me restreindre, ne m'aient permis que de formuler sommairement les données les plus fondamentales, vous avez néanmoins constaté combien l'asile d'aliénés diffère essentiellement de toute autre institution hospitalière, et reconnu pourquoi on lui a donné une organisation spéciale. Pendant que, dans les hospices ordinaires, le service est à peine un incident accessoire dans la vie médicale, le traitement des aliénés, au contraire, absorbe cette vie tout entière et crée au praticien aliéniste une existence à part dans laquelle des attributions étendues correspondent à de nombreux devoirs.
